

Nom du produit:	Transporteur II	Numéro de lot:	26G027
Date:	07/10/2026	Date de péremption:	07/2031
Classification:	Véhicule à suspension à base de pétrole approuvé par la NDT	Bon de commande:	

Le matériau d'inspection par particules magnétiques et le numéro de lot indiqués ci-dessus sont certifiés conformes aux spécifications suivantes.

- Code des chaudières et des appareils sous pression DASME, section V édition 2007-2025, paragraphe non destructif-731(B)et l'article 25, le cas échéant.
- ASTM E-709-21, Paragraphes 8.1.3, 8.5.4, 8.5.4.1 and 8.5.5.
- NAVSEA 250-1500-1, Rev 19, Para. 12.4.1.6., 12.4.2.3, 12.4.2.3.1, and 12.4.2.3.2.
- ASTM E-1444/E1444M-26 Para. 5.5.1-2
- ☐ ASTM E-3024/E3024M-22a, Para. 5.5.2-3
- NAVSEA T9074-AS-GIB-010/271 (11 Septembre 2014 Rev 1) Paragraph 4.3.2.2-4 and 4.3.2.6.1
- MIL-STD-2132E, March 29, 2016, Paragraphs 6.1.3, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.2.6 and 6.2.7.
- Le point d'éclair du matériau est supérieur à 200 °F lorsqu'il est testé par la coupe fermée de Pensky-Marten
- ☐ Le véhicule satisfait aux exigences de la norme A-A-59230 du 7 juillet 1998, y compris l'avis 1, 2, 3, 4
- Le véhicule répond aux exigences de l'AMS 2641D, Rev. 2020-10. Le véhicule est classé comme type 1 selon le paragraphe 1.3.

Specifications: ISO 9934-2-2015

Essai	Section	Exigence	Résultat
Point d'éclair	7.7	Report	221
Fluorescence du liquide porteur	7.6	Comparaison avec la référence (solution de sulfate de quinine)	PASSE
Stabilité de l'entreposage	7.13	Date de péremption sur l'emballage	PASSE

Les numéros de lot apparaissent sur les étiquettes des contenants en vrac et sur le fond des aérosols.

ICe matériau est certifié exempt de mercure et a été fabriqué sans équipement contenant du mercure.

Approuvé par :



Approuvé par :

Spécification: Pratt & Whitney Aircraft Results
Résultats des tests des fournisseurs

**RAPPORTS, LABORATOIRE DE CONTRÔLE DES
MATÉRIAUX PRATT WHITNEY AIRCRAFT**
(Usine à laquelle les matières sont expédiées)

La présente vise à certifier que les paragraphes 1 + 5 s'appliquent à l'envoi ci-dessous : (insérer au moins un des 4 premiers, plus 5 s'il y a lieu).

1. (S'applique à toutes les matières premières, aux pièces fabriquées à partir de matières premières fournies ou achetées par le vendeur, ou aux assemblages dont une partie ou la totalité des composants sont fabriqués à partir de matières premières fournies ou achetées par le vendeur.) Les matériaux, les pièces ou les composants des assemblages ont été inspectés et acceptés pour Les spécifications en cause et les résultats des essais exigés par la PWA sont présentés ci-dessous.
2. (Applicable aux pièces ou aux composants d'assemblage fabriqués à partir de matières premières fournies par Pratt Whitney Aircraft et non traitées chimiquement ou métallurgiquement 2. par le vendeur de manière à modifier considérablement l'état de la surface ou de l'intérieur.) Les pièces ou les assemblages ont été usinés ou formés à partir de matériaux fournis par Pratt Whitney Aircraft, pour fabriquer ces pièces ou composants d'assemblages.
3. (Applicable aux pièces ou composants d'assemblage fabriqués à partir de matières premières fournies par pwa et traitées chimiquement ou métallurgiquement par le vendeur de manière à 3. modifier considérablement la surface ou l'état interne.) Des pièces de composants d'assemblages ont été fabriquées à partir de matières premières fournies par Pratt Whitey Aéronefs pour fabriquer ces pièces ou composants d'assemblages. Les pièces, les composants des assemblages ont été inspectés et acceptés selon les spécifications et les résultats des tests exigés par la PWA sont présentés dans le présent document.
4. (S'applique aux matières premières, pièces ou assemblages réparés ou retravaillés.) Les matières premières, les pièces ou les assemblages ont été retravaillés ou réparés en 4. conformément aux instructions de l'aéronef Pratt Whitney, et sont les mêmes matériaux, pièces ou assemblages retournés pour ce retraitement ou réparation, à l'exception des le remplacement des éléments d'assemblage, auquel cas les paragraphes 1 et 5 s'appliquent également.
5. (S'applique à tous les assemblages et aux pièces lorsque l'acheteur l'autorise expressément.) Les résultats de tous les essais chimiques et physiques non indiqués ci-dessous, comme 5. ainsi que toute autre preuve démontrant l'acceptabilité des matières premières et des composants d'assemblage, sont versés au dossier et peuvent être consultés à tout moment délai raisonnable.

PPIÈCE OU ASS'yNO (Taille si pas de numéro de pièce) : PMC 1887AE
CHG. LTR :
SPÉCIFICATION TELLE QUE COMMANDÉE * PWA 300 Rev.
QUANTITÉ DE BV :
DATE D'EXPÉDITION :
QUANTITÉ :
DATE D'EXPÉDITION :
EMPLACEMENT DE L'USINE DE PWA
EXPÉDIÉ À :
PACK SUB NO :
NO de l'AP :
HEAT, LOT, CODE ou NUMÉRO DE LOT : Tel qu'indiqué ci-dessus 26G027
FOURNISSEUR DE MATIÈRES PREMIÈRES :
TYPE COMPOSÉ ou MOULAGE : Carrier II
CODES DE CHALEUR PWA :

* Si les matériaux, les pièces ou les assemblages ne sont pas entièrement conformes aux exigences des spécifications, l'écart et l'autorisation de fournir ces matériaux sont indiqués ci-dessous :

Magnaflux certifie que Carrier II répond aux exigences de la PMC 1877AE

eSSAI	LimitE	Résultat
Point d'éclair	>200°F	221
Viscosité	<3.0 cs @100F	2.59
AMS 2641	Rencontre	PASSE

Approuvé par:



Gestionnaire du contrôle de la qualité